



QU'EST-CE QU'UNE SCIC ?

La société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une forme d'entreprise coopérative :

- Elle présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale.
- Elle permet de fédérer autour d'un même projet des acteurs variés : bénévoles, particuliers, salariés, entreprises, collectivités publiques, associations...
- Elle s'inscrit dans une logique de développement territorial, maillant différents acteurs locaux, favorisant une action de proximité.
- Elle respecte les règles coopératives.
- Elle a un statut de société commerciale, SA, SARL...
- Elle produit des biens et des services répondant aux besoins collectifs d'un territoire.

IÉS, PREMIÈRE SCIC DE CAPITAL RISQUE SOLIDAIRE

Autonomie & Solidarité étudie un changement de statut juridique et envisage de se transformer en SA Coopérative d'Intérêt Collectif à capital variable (SCIC).

Nous avons voulu mieux comprendre ce mécanisme en interrogeant iÉS (Initiatives pour une Economie Solidaire), située à proximité de Toulouse, qui a vécu cette mutation voilà bientôt 4 ans.

Interview de Bruno Fieux, Président Directeur Général d'IÉS.

A&S : bonjour et merci d'avoir accepté de répondre à nos questions. Dans un premier temps, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est IÉS et quels sont les objectifs de votre société ?

IÉS est née en 1998 de l'initiative de citoyens s'interrogeant sur leur capacité à soutenir l'emploi par leur épargne. Souhaitant donner à leur idée une ampleur plus grande que ne le permettaient les CIGALES, et s'inspirant d'Autonomie & Solidarité en Nord - Pas de Calais, ils ont créé une SA, à statut coopératif, à capital variable.

Composée au départ de citoyens, IÉS a vu son actionariat évoluer vers ce qui fait aujourd'hui une de ses richesses : l'adhésion de personnes morales : associations, coopératives d'activités, comités d'entreprise, organismes financiers, entreprises fi-

nancées, et en 2006, la Région Midi Pyrénées, seule collectivité territoriale habilitée à souscrire.

Ensemble, sur la base d'un projet commun de mobilisation de l'épargne citoyenne au service d'entreprises de l'économie solidaire, les 550 actionnaires de IÉS ont réussi à rassembler, plus de 500 000 € d'épargne, qui ont été mis au service de près de 40 entreprises, assurant 300 emplois en Midi Pyrénées.

Au-delà de l'aspect financier, l'engagement de IÉS et sa spécificité, c'est le volet humain : pas de soutien financier sans accompagnement du porteur de projet.

A&S : Le 4 janvier 2010, IÉS s'est transformée en société coopérative d'intérêt collectif anonyme, à capital variable. Pourquoi ce choix ?

Au terme de près de douze années d'expérience, et compte tenu des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour développer notre plan d'affaires, mais également pour se mettre en situation d'accueillir de nouveaux partenaires (collectivités locales notamment), la coopérative IÉS a décidé d'étudier sa transformation en SCIC selon trois grandes orientations : un projet partenarial (accueillir de nouveaux actionnaires personnes morales), un projet économique d'entreprise (croître de manière significative et sur un rythme plus soutenu), un projet de gouvernance (accueillir les nouveaux actionnaires dans un conseil d'administration plus ouvert).

A&S : vous parlez de plan d'affaires, quels étaient vos objectifs ?

Nos objectifs étaient de collecter du capital sur un rythme soutenu, augmenter de manière très significative le nombre d'épargnants, investir davantage dans les entreprises, tripler le nombre d'emplois créés à l'horizon 2013.

A&S : quatre ans après cette transformation, quel bilan faites-vous ?

Le bilan est largement positif, il permet à chacun d'être partie prenante dans le projet d'IÉS. Depuis notre passage en SCIC, des collectivités majeures de Midi-Pyrénées ont rejoint IÉS (collectivités territoriales en particulier, mais aussi comités d'entreprises, entreprises financées, etc.) et la Région nous a renouvelé sa confiance.

Nous sommes actuellement à 1,1 M€ de capital, avec 800 coopérateurs, et nous venons de lancer notre premier appel à souscription pour passer à 5 M€ d'ici 5 ans.

Notre réseau de partenaires s'est agrandi, et nous permet de participer à nombre de réflexions locales économiques ou humaines. Un essai-image en Languedoc-Roussillon est en cours, ce qui permettra d'encore plus promouvoir l'économie sociale et solidaire.

Sandrine DANN0

www.ies.coop

Convictions

Autonomie et solidarité se prépare à changer de statuts, en passant d'une SA coopérative à capital variable à une SA Coopérative d'Intérêt Collectif à capital variable (SCIC). La forme (SA) reste la même.

Les objectifs restent les mêmes :

- collecter l'épargne ;
- favoriser la création, la reprise, le développement d'entreprises dans le Nord Pas de Calais en les accompagnant financièrement et en compétences pendant 5 ans afin de créer des emplois pérennes.

Le mode de fonctionnement va donc évoluer car notre volonté est de mieux équilibrer chaque catégorie de membres actifs d'A&S, et en particulier d'associer plus étroitement les salariés, nos entreprises partenaires au fonctionnement d'une structure unique : épargnants, salariés, entreprises, collectivités, bénévoles.

Cela permettra en outre : d'être plus en phase avec la réglementation actuelle et de relancer un appel à souscription.

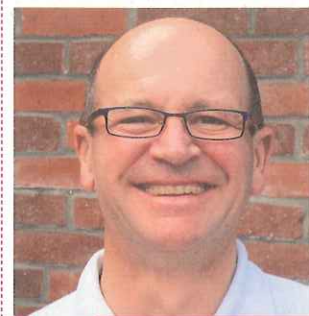
Nous expliquerons ce nouveau fonctionnement dans nos prochains actionneurs.

Bien sûr ces modifications de statuts feront l'objet d'une assemblée générale extraordinaire.

Au préalable nous avons voulu vous faire part de l'expérience d'IÉS (Initiatives pour une Economie Solidaire) opérant sur la région Midi Pyrénées, qui a opté en 2009 pour ce statut.

Vous trouverez ci-contre l'interview de son président Bruno FIEUX.

Merci de vos réactions.



Pascal CHARTOGNE
Membre du Directoire

« Le travail donne à l'homme sa dignité. »

Gandhi